



Compte-rendu du CTL du 30 juin 2020

Contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2020 - 2023

L'état d'esprit de ce contrat est : s'adapter, évoluer, se rénover !

La DGFIP souhaite augmenter sa présence sur le territoire mais ferme des trésoreries à tour de bras. Cherchez l'erreur !

Pour y arriver, elle va donc participer aux maisons France Services et développer le partenariat avec les buralistes pour les encaissements.

Concernant l'informatique, le budget est en hausse car il faut moderniser des applications vieillissantes.

Au niveau des conditions de travail, la DGFIP s'engage à garantir des perspectives de carrières attractives. Pour cela elle facilitera les mobilités géographiques et les changements de métiers ou de mission. Autrement dit, il faudra être mobile si vous voulez évoluer !

Après le prélèvement à la source et la suppression de la taxe d'habitation, la DGFIP va poursuivre les dossiers de «simplification» en contribuant à la convergence du recouvrement fiscal et social. Pour vos élus **FO DGFIP 54**, le risque est grand de voir ensuite l'URSSAF gérer seule le recouvrement !

Le contrôle fiscal reste au coeur des missions de la DGFIP, mais le droit à l'erreur sera mieux reconnu et des partenariats avec les entreprises seront mis en place.

Le secteur public local va voir le développement des services facturiers locaux et du contrôle partenarial avec les ordonnateurs. Suite aux nombreuses suppressions de trésoreries, plus de 1000 postes de conseillers aux décideurs locaux vont être créés.

Pour **FO DGFIP 54**, le risque est grand de voir un conseiller aux décideurs locaux et un comptable ne pas dire exactement la même chose à un élu, ce qui discréditera l'un et l'autre !

Au niveau des emplois, le contrat prévoit encore la suppression d'environ 5000 postes en 3 ans ! Mais quand s'arrêtera le démantèlement de la DGFIP ?!!!

En contrepartie de cette nouvelle saignée dans les effectifs, la DGFIP bénéficiera d'un retour sur les économies réalisées (!)

Ainsi, des crédits supplémentaires seront octroyés aux systèmes d'information et des investissements immobiliers seront réalisés pour entre autre développer le nouveau réseau de proximité.

Des moyens seront également disponibles pour l'accompagnement des agents et la formation professionnelle.

Pour **FO DGFIP 54**, le recours accru aux contractuels, la montée de la e-formation et les éventuelles modifications de modalités de sélection nous incitent à la plus extrême vigilance.

Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2019

6 recours ont été déposés auprès de l'autorité hiérarchique (2 en catégorie A, 2 en B et 2 en C)

4 ont obtenu satisfaction.

Il y a eu 1 rejet pour un inspecteur qui n'a pas souhaité déposer un recours en CAP locale.

Il y a également eu 1 rejet pour un agent qui lui est allé en CAP locale et a obtenu gain de cause.

Pour mémoire, depuis 2018, les recours portent exclusivement sur les appréciations littérales et sur les croix dans le tableau synoptique.

Depuis la mise en place du PPCR, défendu par certains syndicats mais contre lequel FO s'est battu, il n'y a plus de réduction d'ancienneté possible, d'où un nombre de recours forcément moindre.

Télétravail

118 nouvelles demandes de télétravail ont été déposées. La Direction les a toutes acceptées.

Elles viennent s'ajouter aux 54 collègues qui en bénéficient déjà.

Il est désormais possible de télétravailler 2 jours par semaine.

En septembre, le nombre de télétravailleurs atteindra environ 20 % des effectifs.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interrogé la Direction sur la possibilité des collègues du Centre Impôts Service de bénéficier du télétravail (ces derniers intègrent en effet la DDFIP 54 le 1^{er} septembre).

En réponse, le Directeur nous indique que ce n'est pas prévu. Il se justifie en indiquant que le CIS est géré par le SRP (Service Relations Publiques), et donc que la décision ne dépend pas de la DDFIP 54.

Nouveau réseau de proximité

Suite à la crise du COVID 19 et à l'arrivée de nouveaux élus dans les mairies du département, la Direction va reprendre contact avec ces derniers.

Le calendrier prévisionnel des fermetures de postes est à revoir complètement.

A ce stade, seule la fermeture de la trésorerie d'Einville au 1^{er} janvier prochain est presque actée ainsi que les fusions des SIE de Lunéville avec Vandoeuvre et des 2 SIE de Nancy également au 1^{er} janvier prochain.

La Direction souhaite également fermer rapidement la trésorerie de Thiaucourt, mais aucune date n'est encore prévue officiellement.

Jarny, Audun ou encore Haroué ont également été évoquées.

La fusion des SPF était prévue au printemps mais le COVID 19 a bloqué ce projet.

La Direction envisage donc un report de cette fusion au printemps prochain.

De même, les Brigades Départementales de Vérification devraient être transférées à Lunéville au printemps 2021.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Alexis TSCHENS
Didier HOUILLON
Sophie DIEU

